



association
des salles de réunions
ouvrières
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
+41 22 731 87 07
admin@asro1918.org
IBAN CH1409000000173383029

Acceptation du pv de la dernière séance
Communications (réservation des salles en ligne; covid)
Répartition des coûts (merci de prendre connaissance du rapport de Claude)
État des comptes
Salles et baux
Divers et propositions individuelles

03/12/2020

2020-12-03asro_assemblee note de seance.pdf

2020-12-03 : FAESSLER Laure CGAS; FISCO Tonio Syndicom; REYMOND Claude ASRO; SCHALBETTER Luca SSP; SOLANO Valérie SEV local

La présidente Valérie ouvre l'Assemblée à 11h10, l'ordre du jour est accepté.

Le **procès-verbal** de la dernière séance de Conseil du 01/10/2020 est adopté; **Laure** signale qu'elle ne reçoit pas par courriel les notifications au Comité = Claude vérifie et corrige au besoin.

Communications (réservation des salles en ligne; covid)

Réservation des salles - Luca nous confirme que le SSP a besoin de la salle L les lundis à 18h00 pour ses comités et les mardis matin pour la coordination de son secrétariat. Nous décidons que les réservations pour des séances qui ne sont pas des réunions d'instances, soit pour le petit quotidien, qu'elles ne peuvent se faire sur plus de deux mois. Ainsi les réunions d'instances sont prioritaires et celles pour le travail administratif sont secondaires.

Covid - pour assurer la sécurité de tous, ASRO achètera **5 litres** d'hydro-alcoolique afin que chacun puisse remplir ses distributeurs, ceux de l'entrée et des salles de conférence. Claude se rend chez Grellor et dépose le bidon derrière la porte donnant accès à la cuisine. Claude met un flacon de **savon** liquide de réserve avec les linges propres et demandera à Jacqueline de veiller à ce qu'il reste toujours un de réserve.

Répartition des coûts

Rapport sur la prise en compte des impressions depuis les ordinateurs - Claude : nous avons changé de photocopieuse en janvier 2018. Cette machine a mis un fichier d'exportation des relevés qui passa de 54 positions à 69. J'avais bien contrôlé la concordance de mes copies posées sur la machine et les relevés, MAIS je n'avais pas effectué des envois d'impression via le réseau et je n'ai pas vu que le nouveau relevé distingue maintenant les COPY des PRINTER et déplace le décompte des scans en 59. Pour 2019 il se trouve que 12'210 PRINTER n'ont pas été pris en compte, cela représente 7086.35 CHF. L'assemblée décide d'effectuer des **factures de rattrapage** sur les membres - avec la faculté de les honorer à 90 jours, soit l'année prochaine.

Autofinancement de la konica - Claude : je vous avais signalé en été qu'avec la généralisation de la communication syndicale par courriel - plus les effets de la période de COVID - le volume des photocopies s'étant considérablement réduit nous n'arrivions plus à l'autofinancement des coûts (environ 16'000 CHF/an) et qu'il faudrait augmenter les prix d'impression. Vu la découverte de la faille sur la non-prise en compte des PRINTER, je vous suggère a) d'effectuer la facturation du prochain relevé (période du 21-11-2020 au 31-12-2020 en y ajoutant les PRINTER de la période du premier semestre 2020; b) me laisser jusqu'à mi-mars pour effectuer le bouclage de la comptabilité; c) me permettre de rédiger un rapport et une proposition au Comité afin qu'il évalue - selon le résultat d'exploitation - s'il y a lieu d'augmenter rétroactivement ou pas le prix des copies pour 2020 et de requérir un rattrapage, pour finalement - lors de notre prochaine assemblée de printemps - d) examiner la pertinence des prix pour la couleur .26 CHF et le noir .0095CHF en 2021. L'assemblée accepte ce **processus**.

Prélèvement dans le stock de rames de 500 feuilles pour approvisionner les imprimantes des cellules - Antonio propose de mettre une **liste** portant «Organisation - NOM & Prénom - Rames A4 ou A3 - Date & Signature» dans l'armoire de stock afin d'en établir le nombre à refacturer. Claude précise qu'actuellement nous payons une rame de 500 A4 2,10 CHF TTT. L'assemblée adopte cette proposition.

Loyer de référence 2021 consécutivement à la répartition du coût de la petite salle de conférence J - Claude: je vous ai fait parvenir une projection (2020-11-19b330a_B330a_loyer 2021 pour 42400) avec 4000 CHF/an qui nous procurera 42400 au lieu des 42352 CHF en cours. Je vous rappelle mon «RAPPORT sur l'évolution des capacités financières de notre association à l'intention de l'assemblée du 21 juillet 2020» à la fin duquel je préconisai d'augmenter les loyers de 1 à 2% (qui n'ont pas bougé depuis début 2013).

Salles et baux

Antonio demande si le SSP s'est décidé pour lâcher la **cellule «i»** afin que le secrétariat de syndicom-poste puisse s'y établir.

Luca : nous avons annoncé début 2020 que le SSP souhaite renoncer à la demi-cellule K, pour le reste les instances du SSP n'ont pas encore pris de décisions - plusieurs scénarios sont envisagés et qui pourraient amener le SSP à remettre certains de ses locaux.

Claude constate que depuis des années certaines cellules du SSP offrant deux postes de travail ne sont utilisées qu'entre 10 ou 30%, ce qui n'est guère avantageux pour lui et surtout réduit artificiellement une utilisation plus efficiente des «sols» qui serait de nature à favoriser d'autres actions syndicales et un usage accru des installations - lesquelles procureraient un meilleur rendement financier pour l'association.

Valérie : le SEV-TPG retraités a décidé il y a plusieurs années de se contenter d'une moitié de cellule et une relative cohérence a toujours prévalu dans l'usage des locaux afin de mettre côte à côte ceux communs aux entités. Si la salle «k» n'est plus louée par le SSP, ce coût sera reporté sur l'ensemble des locataires et nous préconiserons d'augmenter les loyers de 15%: dès lors merci à Luca de transmettre nos dispositions à son gremium.

L'assemblée accepte le tableau présenté et décide d'adopter l'unité de référence à **4000 CHF/an pour le premier semestre 2021**; elle reste cependant dans l'attente de la détermination du SSP pour fixer le montant de cette référence loyer-cellule pour le second semestre 2021.

Etat des comptes - depuis que les factures en latence du SSP ont été payées, tout va bien pour la trésorerie.

Divers et propositions individuelles - Claude signale qu'une délégation a visité **la cave** avec Luis BLANCO qui dispose de la clef du défunt Paolino et qu'elle l'a découverte pleine à craquer de divers matériaux qui entravent l'accès aux archives du SSP et invalide le partage promis de longue date de celle-ci avec les autres membres. Nous prions le SSP d'effectuer un **premier tri** en portant à l'extérieur de la cave ce qui doit être évacué, nous commanderons ensuite à une entreprise l'extraction de ce qui est destiné à la déchetterie.

Valérie propose des **étrennes pour Jacqueline** dont le travail donne entière satisfaction, elle suggère un bon d'achat, mais pour combien ? Claude signale que nous avons obtenu une compensation pour le chômage partiel qu'elle effectuait pendant trois mois ce printemps - mais son salaire a toutefois été payé entièrement - et pense que nous pourrions octroyer **500 CHF**. L'assemblée fait siennes ces propositions.

Laure demande à ce que Claude vérifie que le salaire de Jacqueline en 2021 soit conforme à la nouvelle loi sur le **salaire minimum**: l'assemblée appuie cette **recommandation**.

L'assemblée renonce à tenir une autre séance en 2020 et la séance est levée vers 13h30.

PV de l'administrateur en date du 11-12-2020